

VERS UNE AGRICULTURE URBAINE

L'exemple de la plaine de Beaudinard à Aubagne

Barbara Monbureau

paysagiste - urbaniste

La ville à la campagne

Périurbain, ville diffuse, rurbanité sont autant de néologismes ou de concepts qui témoignent de la difficulté à définir un territoire qui s'impose de plus en plus aux bords de nos villes. Le premier terme le désigne par ce qu'il n'est pas (hors la ville), le deuxième signale une absence, celle des contours, quant au troisième terme, sa sonorité rugueuse évoque le produit d'une union monstrueuse. Mais ce jargon de spécialistes n'est pas pratiqué par les habitants de ces lieux : leur perception du territoire périurbain est vraisemblablement éloignée de celle des aménageurs.

Le rejet souvent affiché par les spécialistes pour ces territoires est peut-être plus un signe d'incompréhension ou d'impuissance face à une évolution irrésistible de la société qu'un réel constat d'échec en terme de qualité de vie.

Il y a plus d'un siècle, Alphonse Allais affirmait qu'on "devrait construire les villes à la campagne, parce que l'air y est plus pur", et c'est bien ce qui a été réalisé depuis. Et le rêve d'une part de la population (70% des français, nous dit-on dans les revues spécialisées) d'avoir une maison et un jardin a produit le cauchemar des urbanistes et des architectes que l'on connaît aujourd'hui : un territoire qui n'est ni une ville ni une campagne, dont on ne connaît ni la fin ni le début. Informel, ce territoire souffre d'une image négative que l'on tente de corriger par des efforts d'aménagement aux entrées de ville, alors même que celles-ci sont difficiles à déterminer. Pourtant, ce manque de définition, ce manque de contours et cette imbrication d'éléments hétérogènes sont sans doute les qualités premières de ces territoires. Comparés aux villes constituées qui sont quelque peu figées dans leur forme, le périurbain offre un vaste champ des possibles. Et parmi ceux-ci, la rencontre entre deux modes d'occupation du territoire : l'urbain et le rural, après les deux siècles de séparation de l'ère industrielle. Mais cette rencontre est souvent brève car les terrains agricoles sont vite occupés par ceux-là même qui cherchent leur proximité. La co-présence de l'urbain et du rural ne paraît être que transitoire.

Agriculture et périurbain sont deux types de territoires ou deux manières d'occuper le territoire, deux usages qui, a priori, s'opposent puisque l'agriculture disparaît peu à peu au profit d'une banlieue dévoreuse d'espace. Et plus cet état de fait apparaît comme inexorable, plus l'on entend de voix

s'élever pour le condamner et tenter de contrer le mouvement. Pour protéger cette campagne en danger, les urbanistes tentent de faire appliquer certains préceptes qui semblent aussi inefficaces qu'ils sont souvent répétés, à savoir : il faut que l'urbain reste derrière sa limite urbaine, cette limite doit être claire et il faut densifier et faire la ville sur la ville plutôt qu'aller gangrener la campagne. S'agit-il là de formules incantatoires ou de vrais éléments pour orienter le développement urbain ? Plusieurs points sont à éclaircir :

1) Est-il nécessaire de sauver l'agriculture ou doit-on accepter avec fatalisme sa disparition ?

Sa disparition réveille en effet toutes sortes de questions quant à sa justification et il serait vain de tenter de sauver par pure nostalgie une agriculture qui serait devenue obsolète. Nos efforts pour la maintenir doivent être en rapport avec l'intérêt que l'on y trouvera et aller bien au-delà d'une image. Enfin, quelle agriculture doit-on (ou peut-on) sauver ?

2) Notre culture urbaine ne nous empêche-t-elle pas de saisir l'opportunité apportée par les nouvelles formes créées dans les espaces péri-urbains ? Ces nouvelles formes permettraient peut-être d'accueillir cette agriculture en voie de disparition.

En effet, pourquoi doit-on accepter le postulat qu'il faut qu'il y ait des limites claires entre la ville et la campagne ? Vit-on encore à l'époque de la sectorisation industrielle ? Et la densité, qui la désire pour lui-même ? Très peu de monde. Doit-on alors faire la ville contre le gré de ses habitants ?

3) Dans ces territoires flous, la rencontre entre l'urbain et l'agricole est-elle possible ? Le partage du territoire est-il possible sur du long terme ? La ville à la campagne, ou une nouvelle intelligence avec le territoire est-elle possible ?

Pour répondre à ces questions, l'étude d'un cas de politique de re-dynamisation de l'agriculture en territoire périurbain était nécessaire, et celui de la politique agricole Aubagne, idéal car il s'agit d'un cas exemplaire dans le sud de la France. Cette politique ayant été initiée il y a 15 ans, les résultats doivent être aujourd'hui visibles.

Plan de l'étude :

- La politique d'Aubagne

Quels sont les outils utilisés par les collectivités locales ?

- Agriculture et périurbain : natures respectives et perspectives de rencontres

Pour comprendre la pertinence d'une telle politique, interroger d'autres experts, et des experts d'un autre genre que l'urbanisme, d'autres cultures, qui nous apporteront d'autres clés de lecture du problème.

- Exploration du territoire d'étude

Aller constater les effets de la politique agricole sur le terrain

- Les occupants de la plaine Beaudinard

Aller constater les effets de la politique agricole chez les usagers de ce territoire pour avoir enfin un aperçu de la manière dont ce territoire était vécu et ne plus travailler sur des suppositions.

- Géographie d'une rencontre

Tenter de dessiner un état de la rencontre entre urbains et ruraux à Aubagne, dans la plaine de Beaudinard : ce qui a été mis en place pour la permettre, ce qui fonctionne, ce qui manque pour qu'il y ait vraiment un partage de l'usage du territoire.

- Projet d'agriculture urbaine : quelques éléments

Extraction à partir de cette expérience originale des éléments qui paraissent essentiels pour mener à bien un projet de campagne urbaine.

La politique d'Aubagne

Une expérience originale

« Aubagne est une des expériences françaises les plus longues et les plus approfondies en matière d'agriculture périurbaine et de mise en valeur des espaces périurbains.¹ » La politique agricole a été mise en place par la mairie qui a réussi à convaincre beaucoup d'agriculteurs réticents. Puis la communauté d'agglomération Garlaban - Huveaune - Sainte-Baume a pris le relais et gère aujourd'hui les questions agricoles sur l'ensemble de la communauté. Cette politique, qui a obligé à des choix financiers courageux, fait aujourd'hui recette. La charte agricole créée le 19 février 1992 comporte de nombreux volets et intéresse de nombreux aspects du problème de l'agriculture périurbaine. L'expérience se médiatise, se fait connaître par le biais d'exposés convaincants lors de conférences et de séminaires, d'articles di-thyrambiques dans des revues spécialisées, et par le bouche-à-oreille.

Cette politique ne sera pas décrite ici : ce travail a déjà été réalisé plusieurs fois et ceux que cela intéresse sont invités à visiter le site d'Entreprises et Territoires et le site d'Aubagne où cette politique est très bien décrite. Mais il est important de rappeler en quoi elle est remarquable : en premier lieu, elle a attaqué sur plusieurs fronts, avec des outils très variés (réglementaire, conseil technique, apport technique, aides financières, opérations de sensibilisation, débats publics,...). Ensuite elle a mis les objectifs économiques en premier rang : ceci afin de reconnaître l'agriculture comme étant une activité avant d'être un paysage et que cette activité puisse retrouver une autonomie.

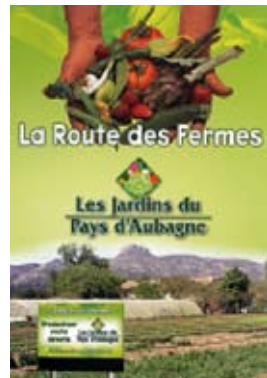
Pour être efficace son action a dû être multidirectionnelle. Elle se compose de 3 volets :

- 1) protéger la terre : par la création d'une grande ZAP dans le POS, par l'intervention foncière et les Conventions de Mise à Disposition (CDM) avec la SAFER, et la reconquête des terrasses agricoles

1 Marijke Pols, association terre-en-ville, interview du journal « Aubagne au jour le jour » du 19/05/06

2) aider l'activité : par la modernisation de l'irrigation et le développement des savoirs et des techniques par la création du CETA (Centre d'Etudes Techniques Agricoles d'Aubagne)

3) favoriser la commercialisation (car l'agriculteur n'est pas seulement un producteur, c'est aussi un vendeur) : par la Labelisation, la mise en place d'un réseau de détaillants, les manifestations agricoles, les projets agricoles pour des urbains, la diffusion de l'information et la sensibilisation des propriétaires de foncier agricole.



Un gros effort est fourni pour la sensibilisation du public. Cette politique agricole coûte à la communauté d'agglomération 300 000 €/an.

Agriculture et périurbain : définitions et perspectives

Avant de vouloir juger de l'impact de cette politique sur la réalité du territoire, il a fallu refaire le point sur les natures respectives du périurbain d'une part et de l'agriculture d'autre part, pour comprendre en quoi cette politique coûteuse est nécessaire. En effet, pourquoi se bat-on pour l'agriculture périurbaine alors que ce type d'espace (le périurbain) est décrié et que l'activité a toute la campagne pour exister ? En tentant de définir l'un et l'autre on s'aperçoit vite que certaines caractéristiques de l'espace périurbain répondent exactement aux exigences d'une certaine agriculture et que celle-ci peut également apporter à cet espace en mutation tout ce qui manque à la ville contemporaine. C'est à dire qu'entre l'agricole et l'urbain, une relation de symbiose serait possible là où l'on constate une guerre de territoire.

Le périurbain

Hybridation / imbrication

L'espace périurbain est un espace dont on n'a pas conscience. Sorte de parenthèse entre la ville et la campagne, on la traverse par contrainte mais rarement par curiosité. On a peur de s'y perdre parce que l'on n'y a pas ses repères. Mais le plus souvent, on l'évite grâce aux grandes infrastructures qui l'ignorent. Cet espace est presque inexistant pour celui qui n'y habite pas.

Pourtant, il arrive qu'au détour d'une ballade, au lieu de suivre le tracé le plus direct on prenne justement un chemin qui nous amène sur ces territoires méconnus. Lorsqu'on le regarde enfin, ce territoire si près de chez nous, il apparaît avoir des qualités, sous la vulgarité des nouvelles façades normées, « intégrées au paysage » : entre les murs des propriétés de ces envahisseurs de la campagne, un bout d'agriculture survit, tout contre le jardin d'une petite villa, et l'on se surprend à envier cet habitant, on se demande s'il travaille en ville pendant la semaine, s'il mange les produits qui poussent devant chez lui, si c'est un ami du cultivateur, etc. On se met à rêver de cette proximité entre l'urbain, et le territoire où il fait bon respirer, la campagne. On se demande si ça peut vraiment marcher. Et à quel prix.

Le périurbain est un type d'espace mal aimé alors que tout le monde ou presque s'y précipite. Le citadin fuit la ville mais en a toujours besoin, d'où son installation à peu de distance d'elle, dans une espèce d'intermédiaire qui n'est ni ville ni campagne : première raison de décrier cet endroit. Ça veut tout être mais ce n'est rien. En fait, c'est beaucoup de chose. La première qualité de l'espace périurbain est la multiplicité de ses natures et la multiplicité de ses avenir possibles. Identités multiples et capacité d'évolution : le périurbain est un sol dynamique et inventif. Le fait qu'il ait des limites floues n'est pas un handicap, au contraire cela apporte une souplesse qui permet à ce lieu d'évoluer, et d'évoluer vers autre chose que vers la ville telle qu'on la connaît, car celle-ci, manifestement, ne nous satisfait plus. Le deuxième grand grief qui est fait à l'espace périurbain est la faible densité et la grande consommation d'espace. A cette critique il faut répondre que cette faible densité est justement un des attraits de la banlieue. On ne peut reprocher à quiconque de vouloir mieux respirer, d'avoir un bout de terrain où s'ébattre ou à jardiner. Ceux qui ont vécu dans le centre de Marseille le savent et ont tous voulu à un moment où à un autre « se mettre au vert ». Ce qui est problématique n'est peut-être pas la faible densité, mais la manière dont l'espace est distribué. Faible densité, contours flous : ce sont en fait deux conditions pour accueillir l'agriculture, du moins une certaine agriculture.

Les contours deviennent flous : il faut refaire le point

« C'est aussi vrai pour l'antique cité chinoise de Xian et dans les villes fortifiées d'Italie, où le contour de la cité défini par les fortifications qui l'enserrent, constitue dès l'origine une forme bien délimitée. En contraste avec ce mode, il existe une autre tendance, centrifuge, par laquelle l'architecture et la ville se constituent par parties. La prolifération de ces parties dessine, d'une manière divergente, la forme générale. [...] La forme de telles villes est extrêmement instable et mal définie [...]. Toutes ces constructions sont dotées d'un espace intermédiaire qui se métamorphose sans cesse dans les zones du contour. C'est pourquoi leur morphologie générale est instable et floue.²»

Les contours urbains, au Japon et ici, dans l'espace périurbain, paraissent flous. Tout dépend de l'échelle de la prise de vue. En se rapprochant, on s'aperçoit que tout est net. Il faut juste regarder dans le détail, faire une petite mise au point. Quand l'urbanisation est peu dense, l'espace non urbanisé ne disparaît pas : les unités sont simplement plus petites. Ainsi les grandes unités agricoles ou naturelles disparaissent sans que l'agriculture ou la nature n'aient jamais quitté l'espace périurbain. L'espace agricole s'est fractionné en petites unités, et les contours se sont démultipliés.

2 Yoshinobu Ashihara, « l'ordre caché – Tokyo, la ville du XXI^e siècle ? »

L'agriculture

Entretien d'espaces non urbanisés : la nature jardinée

Alors qu'en France la quasi totalité du pays est domestiquée et exploitée, il est logique que ce que l'on appelle «nature» ressemble plus souvent à un espace entièrement cultivé plutôt qu'à une friche où justement la nature aurait repris ses droits. La nature est ici jardinée, et la friche ne peut être que le signe d'un abandon, ou la promesse d'une urbanisation future. Après la friche vient la forêt : des espaces sensibles aux incendies dans le sud de la France. La surface agricole joue bien le rôle d'espace de protection contre les incendies, de respiration des rivières, de maintien des terres, de filtration des eaux. Sans parler du maintien de l'ouverture des paysages, dans un pays où la forêt a tendance à fermer tous les horizons.

L'agriculture n'est plus seulement alimentaire, ni esthétique, elle a de multiples rôles : sécurité, santé, environnement, cadre de vie... La nécessité de maintenir une agriculture de qualité à proximité de l'urbain est fortement exprimée par les citoyens qui sont prêts à payer plus cher leurs légumes dans des marchés paysans ou à s'engager sur le long terme après d'un agriculteur par le biais des AMAP. Toutes les qualités de l'agriculture paysanne, après quelques décennies d'agriculture intensive, sont aujourd'hui redécouvertes. Car il s'agit bien d'une agriculture paysanne, sinon bio, et en aucun cas de l'agriculture intensive, mécanisée et chimique.



Des potagers en centre-ville, des tours d'habitation qui ont les pieds dans les cultures : le lien à la terre est recherché par les urbains.

L'agriculture paysanne, en particulier le maraîchage, paraît pouvoir s'inscrire de manière idéale dans le contexte périurbain : elle demande peu d'espace, de la proximité des pôles de vente et apporte aux citoyens une qualité de cadre de vie. Que faire pour la retenir (ou la faire venir) ? Quelques outils existent : ils sont décrits pour la plupart dans le rapport Gérard Larcher. Aubagne s'en est saisi et en a même inventé d'autres. 15 ans plus tard, quel est le résultat ?

Exploration du territoire d'étude

Retour sur Aubagne : présentation du site physique. Une plaine alluviale à l'entrée de Marseille : géographie idéale pour l'agriculture.



La plaine d'Aubagne, en connexion directe avec le marché marseillais

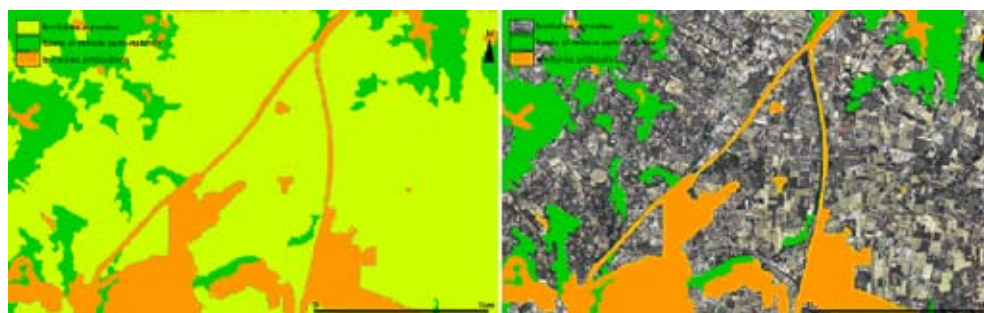
Pourtant son identité agricole est vite oubliée et remplacée par celle des collines incultes de Pagnol. Sillonnée par les autoroutes, Aubagne est bien connue aujourd'hui par les marseillais pour ses zones d'activité faciles d'accès. Entre d'une part les santons de Provence et Marcel Pagnol et d'autre part le nœud d'infrastructures et de surfaces commerciales, entre l'image pittoresque et l'utilisation basement commerciale de ce territoire, Aubagne tente d'imposer une autre image : celle d'une autre activité à la fois économique, attractive et identitaire : l'agriculture.

Une agriculture en sursis

L'espace exploitable en agriculture intéresse également promoteurs et entreprises. Seul l'espace naturel à forte pente peut être considéré comme imprenable, et ceci, tant que la résolution des problèmes de pente sera considérée trop coûteuse par rapport à l'enjeu d'urbanisation. Pour le reste, toutes les zones de faible pente et hors des zones inondables sont susceptibles d'être un jour construites, sauf haute protection (site classé). C'est en tous cas la sensation que laisse le territoire d'Aubagne quand on le parcourt, sur site ou sur photo aérienne. La poussée urbaine est perceptible jusque sur la plaine de Beaudinard où des tours d'habitation côtoient fermes et champs d'exploitation agricole. Comme si l'urbanisation s'était arrêtée net dans son galop, épargnant les cultures de légumes qui continuent d'être produites au pied des tours. L'agriculture est vivante à Aubagne, elle est patente en terme de surface, mais elle subit fortement la pression foncière.

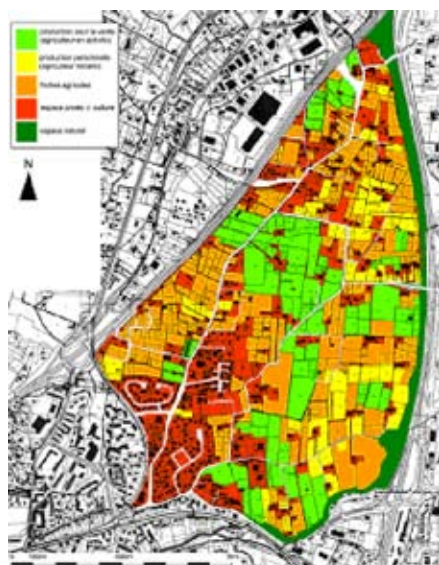
Pour simplifier et clarifier l'étude, la zone d'étude a été réduite au principal territoire cultivé et le plus emblématique de l'agriculture d'Aubagne : la plaine de Beaudinard comprise entre les deux autoroutes et la ville d'Aubagne.

Sur ce territoire, toute la surface ou presque est en ZAP. L'étude cartographique se montre rapidement insuffisante : sur les données IGN PACA, la plaine apparaît très majoritairement cultivée et ne prend pas en compte tous les lotissements existants.



SAU : données IGN PACA Occupation réelle du territoire : photo aérienne

Sur le terrain, le constat s'aggrave : les surfaces agricoles apparaissent comme des friches et non des surfaces cultivées. L'hiver, c'est effectivement un espace très vert : c'est surtout de l'herbe qui pousse. En été, l'herbe a séché et le triangle agricole apparaît surtout comme une succession de friches agricole.

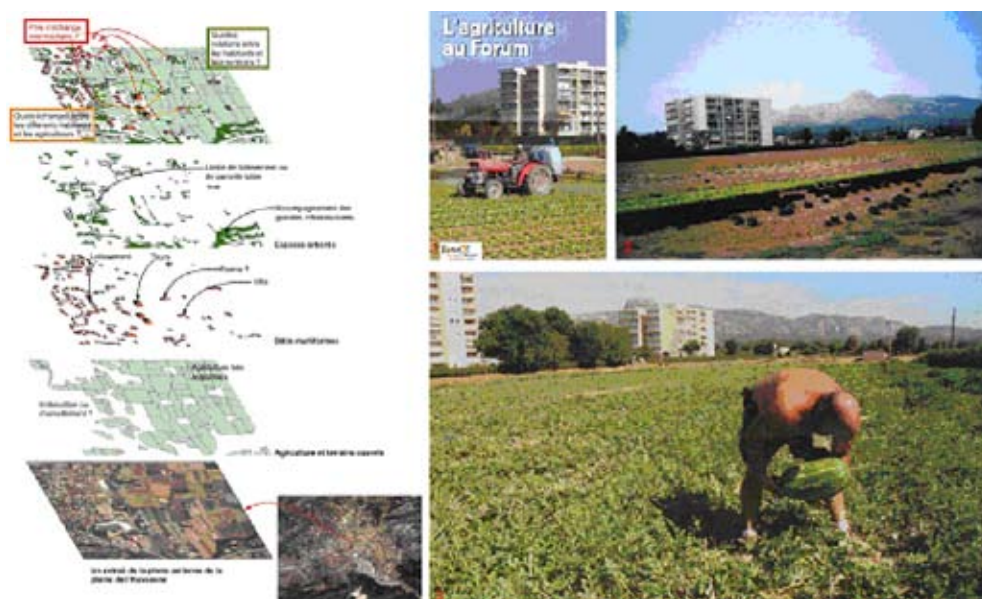


Un rapide relevé montre que la friche est ce qui représente le plus la plaine de Beaudinard.

En orange : les friches – en vert : les surfaces cultivées pour la commercialisation

Au regard de la réduction de surface effectivement cultivée dans la plaine de Beaudinard, la politique agricole à Aubagne ne peut se comprendre que comme un échec. Mais l'étude de ce territoire fait apparaître d'autres sujets d'intérêt que l'étude quantitative. Si la politique agricole d'Aubagne a un intérêt, c'est d'une part d'avoir aidé les entreprises agricoles à fonctionner sur leur territoire et d'autre part d'avoir éveillé l'intérêt des habitants à ce voisinage. Les cartes et les photos aériennes nous montrent que toutes sortes de formes urbaines côtoient les surfaces agricoles : les fermes et villas isolées,

immergées dans le vert, le hameau présentant une imbrication de l'espace agricole avec l'espace résidentiel très forte, les lotissements compacts et tournés sur eux-mêmes, et les tours de la résidence Clair Soleil, sans aucune continuité avec une autre zone urbaine, dressées au milieu d'un espace agricole. Ces différents types de voisinage, certains étonnants, d'autres plus classiques, amènent à poser la question : quelles types de relations peut-il exister entre l'exploitant et l'habitant ? D'une juxtaposition entre deux natures, deux modes de vie, deux cultures, a-t-on réussi à créer une troisième nature, a-t-on créé un lien de solidarité entre les deux, y a-t-il un intérêt à partager ce territoire ou ce voisinage ne provoque-t-il que des conflits ? Les relations sont-elles positives, fréquentes ? Y a-t-il création de nouveaux pôles d'échanges ? Y a-t-il création de nouvelles activités de loisir, de nouvelles façons de produire ?



Des voisinages qui interrogent

A ces questions, la cartographie et l'arpentage du terrain ne permettent d'apporter qu'un début de réponse : la ligne de contact entre les deux types d'occupation de l'espace est très longue mais l'espace intermédiaire où pourrait avoir lieu la rencontre est inexistant. Ainsi y a-t-il très peu de possibilités de parcourir le site à pied agréablement et sans danger. La hauteur des haies qui entourent les parcelles des nouveaux lotissements laisse augurer de la richesse des relations entre habitants et agriculteurs. Seule découverte positive : les lieux de vente à la ferme existent, à certaines heures d'ouverture.

Pour en savoir un peu plus sur les relation entre les occupants de la plaine, il faut les questionner directement, aller frapper aux portes l'habitant et rencontrer l'exploitant de cette campagne urbaine.

Les occupants de la plaine Beaudinard

Les agriculteurs

Comment les agriculteurs ont-ils vécu la politique agricole municipale et comment vivent-ils leur relation avec leurs voisins citadins ? Des entretiens, il apparaît nettement deux générations d'agriculteurs avec chacune une position bien tranchée.

Le POS et la «réserve foncière» : pour les anciens : un blocage injuste

La terre, pour l'agriculteur qui approche de la retraite est le moyen le plus efficace pour revaloriser sa pension. Or la municipalité d'Aubagne a eu l'idée de déclarer la presque totalité de la plaine comme zone inconstructible : cette inscription au POS de la zone Nc est considérée comme une réserve foncière qui « spolie les propriétaires terriens » et ne profitera qu'à la mairie. « A qui la charte a rendu service ? A la mairie. Pas aux agriculteurs. Ca lui a permis de maîtriser des terres là où elle ne pouvait pas », « C'est une main mise sur les terres agricoles ». La colère est grande chez ceux qui espéraient pouvoir vendre au prix du constructible. Le but de l'affichage dans le POS d'une zone agricole pour une longue durée était de freiner la spéculation. A-t-on réussi ? Les chiffres réels de vente sont impossibles à connaître. Le prix d'un terrain de zone agricole sur la commune d'Aubagne donné par les uns et les autres, selon qu'ils sont impliqués comme agriculteur ou comme responsable dans la politique agricole d'Aubagne ou neutre comme chercheur universitaire, varie de 15€/m² à 20€/m², soit 33% de différence. Mais le problème est surtout l'absence de terres à la vente ou à la location, les propriétaires préférant attendre un changement de politique.

La génération la plus ancienne qui n'a en général pas changé ses modes d'exploitation ou qui est maintenant à la retraite, n'a pas su profiter des aides de la mairie, inadaptées à une exploitation intensive et une commercialisation vers le MIN ou la grande distribution. Cette génération est surtout lésée dans sa retraite, habituellement revalorisée par le prix du terrain constructible : l'inscription de la Zone Agricole Protégée est un coup dur pour ces agriculteurs qui du coup ne veulent pas vendre ni louer leur terre et leur espoir qu'un jour ces terres redeviendront constructible donne à la plaine de Beaudinard cet aspect de grande friche agricole. La situation de blocage semble définitive. Leurs relations avec les habitants sont quant à elles tendues car leur présence leur apportent surtout de nouvelles contraintes (par rapport au bruit, aux produits chimiques).

Du côté des jeunes, c'est très différent : les aides à l'activité et la protection des terres agricole sont appréciées de manière très critique. S'ils sont heureux que la terre agricole soit préservée, celle-ci n'en est pas moins hors d'atteinte. L'irrigation avec l'eau sous pression est un progrès mais l'absence de compteurs d'eau est un motif pour leur exclusion du label de l'agriculture raisonnée. La présence du CETA est appréciée, mais la création de la marque « les Jardins du Pays d'Aubagne » est une occasion de confusion avec le label bio que certains préfèrent éviter. S'agissant de leur relation avec

les habitants, le constat est également mitigé mais ils savent que leur salut devra passer par une large ouverture vers les citadins, leurs clients. De fait, leur métier s'est transformé : avoir un contact social avec la clientèle en vendant soit-même sa production, protéger la nature et aider la biodiversité en produisant de la variété et de la qualité en limitant les intrants, garder et transmettre leur savoir en accueillant les citadins sur le site de l'exploitation, etc. De simple producteur, les agriculteurs sont devenus prestataires de services multiples.

Les habitants

Ce sont les paysans qui fabriquent le cadre de vie

...au moins en partie. Contrairement à ce que dit le sondage cité par Gérard Larcher, la quasi-totalité des habitants associe bien la campagne qu'ils ont sous les yeux à une utilisation agricole du sol. L'identité agricole de la plaine ne fait pas de doute aux yeux des citadins, et même si l'activité agricole les intéresse peu, ils reconnaissent comme première caractéristique celle de l'activité agricole avant celle d'un paysage de verdure. Le terme même d'« espace vert », à quelques exceptions près, ne leur convient pas, car cela fait référence pour eux à un espace public. Or il ne fait aucun doute que cet espace est privé. Loin de n'être qu'un paysage, cette campagne est travaillée, et privée. Aussi, les serres qui fleurissent un peu partout sur la plaine sont-elles bien acceptées : « ce n'est pas beau mais c'est normal. Il faut bien que les agriculteurs s'en sortent », « les serres ne me dérangent pas dans la mesure où c'est indispensable. Toute activité humaine qui est franchement indispensable, je la gère de façon raisonnée. [...] L'homme existe, bien sûr, il a déformé la nature... [...] il faut savoir ce que l'on veut, savoir y mettre le prix. ». Il y en a même à qui ça plaît mais jamais elles ne dérangent (« Et puis trois coups de mistral et elles sont par terre »). Certains vont jusqu'à aimer les manifestations bruyantes de l'activité agricole : « la moissonneuse batteuse, c'est magnifique. Je préfère ça au bruit des camions [...] j'entends l'âne, j'entends le tracteur qui passe, c'est agréable ». Et surtout, c'est « une garantie anti-béton, un frein à l'urbanisation ».

Les habitants de la plaine Beaudinard sont très bien disposés vis-à-vis des agriculteurs. Ils sont très conscients des bienfaits de l'agriculture, de sa multifonctionnalité, très partisans de sa défense mais ils ne font souvent pas le lien entre les qualités apportées et les contraintes de l'activité.

Des prises de conscience tardives

Un événement intéressant a eu lieu entre les habitants des tours de la résidence Clair Soleil et l'agriculteur des terres qui les environnent : l'agriculteur élevait des pintades qui dérangaient les habitants par le bruit qu'elles faisaient, à tel point que les habitants ont protesté par téléphone, puis ont engagé une pétition. La réaction de l'agriculteur leur a fait changer d'attitude : « de toutes manières, si c'est comme ça, mes parents vont vendre... » Sous la menace de la disparition des champs contre de probables constructions, les habitants interrompent leur attaque. « Le problème de la cohabitation,

c'est que l'agriculture est pour eux une carte postale. Ca ne bouge pas, pas d'odeur, pas de bruit... mais quand la carte postale disparaîtra... ». La relation entre l'espace non construit et l'activité agricole est une chose, la relation entre l'espace agricole et les nuisances de l'activité en est une autre. Quant à la relation entre l'espace non construit et les nuisances de l'activité agricole, elle n'existe que si elle est clairement évoquée. Alors les attitudes se modifient. Cela me paraît être le signe que les habitants sont capables d'entendre, mais à condition de parler un peu fort.



D'une part les agriculteurs sont à l'écoute des citoyens, d'autre part le citoyen a une demande de plus en plus forte envers cette nouvelle agriculture qui se veut respectueuse de l'environnement. Ainsi, il y a bien une relation assez étroite entre tous les occupants de ce territoire mais ils n'en ont pas forcément une conscience d'ensemble. Si les enjeux étaient clairement exprimés, les relations en seraient encore améliorées.

Géographie d'une rencontre

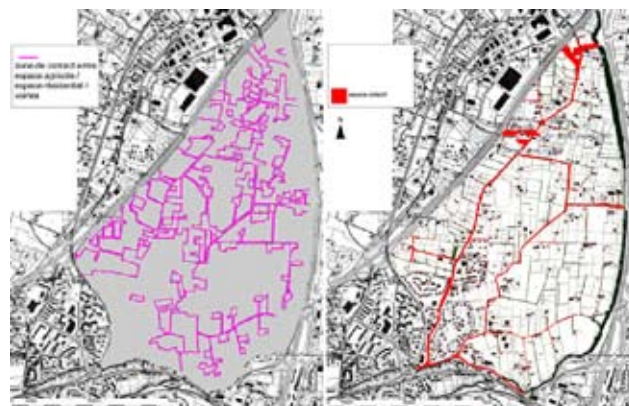
Territoire solidaire, territoire de jouissance partagée

La géographie d'un désir d'agriculture : la carte du tendre d'Aubagne



La carte du Tendre. Représentation topographique et allégorique du pays de l'amour, élaborée collectivement, en 1653-1654 et intégrée au roman « Clélie, histoire romaine » de mademoiselle de Scudéry.

Si l'on dessinait la carte représentant les lieux où sont les gens qui désirent l'agriculture périurbaine, on obtiendrait sans doute sur Aubagne un double de l'image de la densité d'habitants. Je pensais au départ qu'une telle carte ferait rougeoyer les cœurs urbains et montrer comme une étendue d'indifférence les territoires mixtes, mais j'ai constaté, contrairement à mes attentes, que les habitants des territoires mixtes sont très sensibles à l'agriculture : 1/3 de la population de la résidence Clair Soleil se fournit à la ferme voisine ! Et l'on sait que ce n'est pas le fait de la proximité immédiate qui est responsable de ces bonnes dispositions : le voisinage direct avec l'agriculteur a plus capacité à produire des frictions que du désir envers ce voisinage. Ainsi, si l'on en croit les informations obtenues lors de cette enquête (mais il faudrait maintenant affiner par une étude sociologique plus poussée), la population serait prête à accepter de vivre avec les agriculteurs, et la nouvelle génération d'agriculteurs serait prête à produire différemment pour cette population. Il ne manque qu'une chose : l'espace de la rencontre. Si l'on arrive à faire coïncider les espaces de désir et les espaces de rencontre, les liens affectifs et effectifs entre habitants et agriculteurs, alors le fantasme des citadins se sera-t-il mué en une jouissance du territoire. Car si tout l'intérêt de cette agriculture est dans le local, alors il faut localement que l'on se retrouve en synergie et non plus en opposition. Il est temps aujourd'hui passer du discours moral, de la solidarité fantasmée à la reconnaissance et à l'usage du territoire.



En violet : la ligne de contact entre habitation urbaines et activité agricole : un cordon aux circonvolutions infinies

En rouge, les chemins, routes et espaces publics, zones de rencontre possible : un réseau très pauvre

Le premier objectif est approché mais non encore atteint : la solidarité est ressentie mais n'est pas totalement partagée et ne s'exprime pas encore très bien. Quant à savoir si la jouissance de ce territoire est vraiment partagée, au contraire, le voisinage de l'autre est encore vécu comme une contrainte plus que comme un agrément. Pourtant les mentalités sont prêtes à faire le pas, les uns sont prêts à accepter l'autre et même à en profiter. Ce qui n'est pas prêt c'est le territoire : aucun chemin de promenade ne traverse ce grand parc. Aucun arbre n'ombrage les routes. Aucun lieu de rencontre n'est vraiment matérialisé. Les agriculteurs vendent isolément dans leur ferme ou groupés dans les centres-villes, mais il n'existe pas de marché agricole sur la plaine, comme il existe des centres commerciaux. La plaine d'Aubagne est un grand poumon vert dont quelques rares en ont la vue mais dont personne n'en a la vraie jouissance. Ce qui la compose est une juxtaposition de modes d'utilisation de l'espace, sans dialogue entre les deux car sans espace aménagé pour cette rencontre ou ce dialogue.



La plaine agricole : une carte postale mais pas un espace de promenade

Ces quinze ans de politique forte, volontariste, isolée ont sans doute aidé à construire ce désir de partage du sol entre les habitants et les agriculteurs, mais ce ne sont que les préliminaires à une rencontre qui, si on l'espère amoureuse, n'a pas encore eu lieu.

Il a fallu, pour défendre les terres agricoles de la plaine Beaudinard, déclarer le territoire comme zone agricole protégée. Aujourd'hui, la surface non construite est effectivement majoritaire mais elle n'est pas exploitée pour autant et son occupation par des citadins n'en a pas pour autant créé d'usage urbain. Il faut pourtant débloquer la situation, permettre aux agriculteurs retraités de vendre une partie de leurs terres et conforter ainsi l'urbanité de cet espace. Il faut ainsi libérer des terres pour les jeunes exploitants afin qu'ils raniment l'activité agricole de la plaine et il faut que soit enfin avouée la vocation urbaine de la plaine en créant les aménagements nécessaires à sa jouissance : trottoirs, chemins, plantation, espaces publics, équipements publics... Ainsi, déclarer un territoire périurbain comme étant agricole peut être utile un temps pour freiner la spéculation foncière, il devient un jour ou l'autre nécessaire de l'admettre comme étant urbain et comme méritant des aménagements urbains qui sont une des conditions de la bonne entente entre citadins et agriculteurs. C'est alors le moment de ne pas oublier l'agriculture et de l'inscrire dans le projet de ce territoire.

Le projet dans la plaine de Beaudinard reste à construire : c'est une ville où l'on peut vivre, respirer, une ville à ne pas fuir. Une ville avec du vide, des lieux de promenade, de rencontre, mais aussi du lien avec la terre, une nourriture saine, un lien social... Il faut maintenant poser les éléments du programme car tout reste à définir.

L'avenir est résolument urbain mais cette nouvelle urbanité ne doit pas se passer de l'agriculture : elle doit se réaliser avec elle.



Ancien réseau de canaux d'irrigation : un nouveau réseau de chemins piétons ?



A suivre : le vallon des Gavot

A Aubagne, l'expérience se poursuit, cette fois sur une petite échelle. Dans un petit vallon entouré par la ville, deux nouveaux agriculteurs bio s'installent. Leur exploitation sera ouverte au moins pour partie aux habitants et constituera un parc agricole, alliant exploitation agricole et loisir urbain.

Projet d'agriculture urbaine : quelques éléments

Les temps du projet

Plusieurs échelles de temps se superposent dans la constitution d'un territoire : le temps de l'habitant, le temps des calendriers politiques, le temps des protections juridiques, le temps de la nature cultivée. L'habitant verra avec impatience les politiques se mettre en place, le politique pourra s'impatienter également de la lenteur des prises de conscience du public. Le projet politique peut s'inscrire dans la durée par le biais juridique : l'affichage de la ZAP sur 10 ans peut paraître rassurant, pourtant, au regard du temps de croissance d'un champ de vigne, d'un verger ou d'une culture de label Bio, c'est très peu. Il n'est pourtant pas inutile d'y avoir recours : ces ancrages ponctuels peuvent permettre d'inscrire le projet dans une durée beaucoup plus grande.

Aujourd'hui, le projet qui a été porté au politique par quelques agriculteurs a été politiquement supporté, construit, animé, favorisé, assisté, étayé par la commune et l'EPCI pendant 15 ans. Il devra être maintenu pendant au moins autant de temps pour que les efforts du départ ne soient pas vains. La lenteur du projet politique peut être aussi imputé à la répartition des compétences entre la commune et l'EPCI et le temps d'harmonisation des politiques de gestion des sols entre les différentes communes. Mais au bout de ces 15 premières années, il est heureux de constater que le projet est de plus en plus partagé par la population : celle qui partage son espace avec les agriculteurs de la plaine mais aussi celle qui fréquente le marché d'Aubagne assidûment, assiste aux foires et manifestations diverses.

Plusieurs leçons sont à tirer de l'observation de l'expérience d'Aubagne qui pourront être appliquées à d'autres espaces périurbains.

Aider l'agriculture paysanne par tous les moyens :

- Protéger la terre sans bloquer la situation foncière : admettre qu'une partie des terres agricoles devienne constructible pour libérer des terres vers les jeunes agriculteurs
- Apporter un conseil technique
- Moderniser les moyens d'exploitation
- Aider la commercialisation des produits

Préparer les habitants au goût pour l'agriculture paysanne :

- Manifestation agricoles
- Réalisation de fermes pédagogiques
- Diffusion des informations agricoles

Dessiner un projet :

- Admettre que l'avenir est urbain
- le dessiner pour que l'urbain accueille l'agricole

Aménager la rencontre entre agriculteurs et habitants :

- Nouveau cahier des charges entre urbains et agriculteurs à écrire ensemble
- Aménagement d'espaces publics et création d'un maillage de chemins
- Des pôles de vente agricoles aussi accessibles que les zones commerciales